

La DMP fera bientôt place à l'Agence du médicament

Compte Test - 2025-06-06 17:09:48 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

Lors du forum «Morocco Today», qui a eu lieu à Casablanca le 18 juillet 2023, le ministre de la Santé Khalid Taleb a annoncé que deux Agences vont bientôt voir le jour : l'Agence du médicament et des produits de santé (AMMPS) et l'Agence du sang et des dérivés (ASD). Ces Agences pourraient être opérationnelles d'ici la fin de l'année en cours. Khalid Ait Taleb a précisé lors de ce Forum que le projet de Loi 10-22 relative à la création de l'Agence du médicament a été adopté lors du Conseil du Gouvernement qui s'est tenu le 15 juillet. L'AMMPS devrait contribuer à garantir la souveraineté en médicament et à renforcer la sécurité et la disponibilité des médicaments et des produits de santé. Cette très attendue par les opérateurs du secteur du médicament constituera la pièce maîtresse garantissant la coordination et la mise en place de la politique pharmaceutique nationale. Elle sera également chargée de contrôler les produits de santé commercialisés au Maroc et encourager l'innovation et la recherche ainsi que la promotion de la coopération internationale dans le secteur du médicament. Quant à l'ASD, elle aura pour mission d'assurer une gestion efficace et sûre des produits sanguins ce qui ne peut être fait qu'en mettant en place les mécanismes garantissant leur qualité, leur traçabilité et leur distribution dans des conditions optimales. Cette agence, qui sonnera le glas du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), devrait garantir un approvisionnement en sang et en dérivés sanguins dans toutes les régions du Royaume en multipliant les actions de sensibilisation de la population marocaine au don du sang. Les textes d'application nécessaires au démarrage de ces deux agences sont actuellement en cours d'élaboration et devraient, permettre à ces deux institutions d'améliorer la coopération entre les établissements régionaux de santé, condition sine qua none pour assurer une meilleure coordination des soins.